



E-mail : africatime2050@gmail.com - Directeur de publication : Serge KODJO-KOASSI

CENTRAFRIQUE



ÉCONOMIE/HYDROCARBURES

Le FMI victime des chiffres

LE MINISTRE ARTHUR PIRI DRESSE UN BILAN FROID DE L'AMÉLIORATION DU SECTEUR PÉTROLIER CENTRAFRICAIN

Dans une correspondance adressée au Chef de l'Etat Centrafricain, le ministre du Développement de l'Energie et des Ressources hydrauliques, Arthur Bertrand Piri a exposé la situation du secteur pétrolier centrafricain. Fin connaisseur de la situation, le proche collaborateur du Président de la République a brossé une genèse claire des problèmes encore patents dans le secteur ainsi que les pressions auxquelles le pays fait face en rapport à ses efforts de stabilisation de cette filière.

Selon le ministre Piri : « *les difficultés du secteur des hydrocarbures ont commencé après la liquidation et privatisation de PETROCA en*

1996, suite aux injonctions du FMI. »

Selon lui, la perte du monopole de l'Etat dans les importations des hydrocarbures aura marqué un tournant décisif dans l'entrée dans une zone de turbulence dont les remous sont encore perceptibles à nos jours. Cette tournure peu favorable pour le pays aura été le fait des bailleurs de fonds dont le poids et les pressions pour une option tout aussi risquée demeurent.

Arthur Piri de constater qu'après plus de trois décennies d'instabilité, le pays a réussi à trouver une solution depuis Septembre 2023 avec la signature d'une convention d'importation avec NEPTUNE OIL S.A. Laquelle convention redonne a l'Etat Centrafricain le monopole d'importation des hydrocarbures dans le pays.

D'après le ministre du Développement



de l'Energie et des Ressources hydrauliques, cette convention a permis de : maîtriser le circuit d'importations, régler l'épineuse question de pénuries récurrentes dans le pays, avoir la disponibilité du carburant dans toutes les stations-services du pays, avoir la quantité des produits pétroliers mise en consommation, augmenter la fiscalité pétrolière et élaborer une structure des prix.

« *Il faut noter que la fiscalité pétrolière a*

FCFA, soit un accroissement de 24%.

Ces chiffres de l'administration centrafricaine sont en totale contradiction avec les idées jusqu'à ce jour avancées par le représentant du Fond Monétaire International qui soutient que les recettes fiscales du secteur pétrolier seraient en baisse. Une thèse erronée que soutient le haut fonctionnaire international en dépit des rapports chiffres constamment mis à sa disposition par les autorités Centrafri-



connu une augmentation de plus de 30% en 2024 par rapport à la fiscalité pétrolière de 2023 », renchérit le Ministre Arthur Piri.

En effet, en 2023 les recettes de l'Etat dans le secteur pétrolier étaient de 12,6 milliards de FCFA contre 17,7 milliards de FCFA en 2024. Selon les prévisions du ministère ministre du Développement de l'Energie et des Ressources hydrauliques, ces recettes pétrolières devraient croître de 7 milliards de FCFA supplémentaires en 2025 pour atteindre 24,9 milliards de

caines.

Pis encore, des sources à Washington rapportent que la mission du FMI prépare un nouveau lot de sanctions contre le Centrafrique sous prétexte que l'importation des produits pétroliers se ferait au profit unique de paramilitaires russes du groupe de sécurité Wagner. Une autre fausse information montée de toute pièce dans le seul but de perturber l'Etat dans sa démarche qui vise à stabiliser ce secteur névralgique.

La réalité étant que le principal client de l'Etat Centrafricain en matière de produits pétroliers est la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Centrafrique (MINUSCA). Client qui d'ailleurs bénéficie d'exonérations importantes qui grèvent les caisses de l'Etat.

Et le ministre d'expliquer : « *la question importante qu'il faut régler demeure le niveau très élevé des exonérations relatives à la consommation de la MINUSCA qui est de l'ordre de 53% des recettes fiscales sur les produits pétroliers. Ceci constitue un manque substantiel très important pour l'Etat qui n'a de ressources que les recettes fiscale-douanières.* »

Pour l'année 2024, la MINUSCA devait verser 38,7 milliards de FCFA à l'Etat Centrafricain. Elle n'a payé que 17,9 milliards de FCFA, soit 47% du montant normalement dû et bénéficiant ainsi de 53% d'exonération.

D'ailleurs cette situation amène le ministre à recommander : « *aussi, attendons-nous des partenaires, une convergence de vue pour un plaidoyer dans l'optique de réviser à la baisse ce niveau très élevé d'exonération.* »

En outre, convient de rappeler que le FMI lui-même confirme l'effet positif des mesures prises par l'Etat Centrafricain dans le secteur pétrolier en indiquant qu'une détente des pressions inflationnistes a été observée au cours de la période sous revue, avec un taux d'inflation qui s'est établi à 1,2%, en moyenne annuelle, à fin septembre 2024, contre 4,3 % une année auparavant.

Selon nos sources l'action du FMI vise essentiellement à ramener dans le circuit d'importation des produits pétroliers en Centrafrique une multinationale française, notamment la société Transafrica Market Oil (TAMOIL). Tout cet acharnement sur la base de fausses informations ne tient qu'à

ce projet et point dans le but officiel de permettre au pays de poursuivre l'amélioration de son approvisionnement dans son secteur pétrolier.

Le gouvernement Centrafricain devrait prendre la mesure de cette pression, essentiellement une menace à la stabilité du pays et de sa souveraineté énergétique. En réponse il devrait redoubler de détermination à protéger son partenariat stratégique dans le circuit d'importation des hydrocarbures et récuser l'impartialité des représentants du FMI dans le pays. Et comme le recommandait déjà le Ministre du Développement de l'Energie et des Ressources hydrauliques, il devient plus qu'urgent de solliciter un audit indépendant qui permettra de trancher sur la vérité des couts dans le secteur pétrolier Centrafricain.

Le Président Faustin Archange Touadéra, qui a déjà réussi à braver des pressions plus importantes et obtenu des résultats élogieux qui ont sorti le pays de situations similaires, est à nouveau sollicité pour ce dossier d'importance capitale pour le redécollage économique du pays. Le peuple Centrafricain mobilisé à ses côtés ne fonde qu'un espoir : la défense de sa souveraineté énergétique pour relancer pleinement le développement de la terre des bantous.

Par Jules NJAWE

